

Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/04/2026 - B2026/005431 - 1998 B 00658 - 349 869 594 - CAPUCE

Désignation de l'entreprise : CAPUCE S.A.

Adresse de l'entreprise 65 rue de Tuilliers

38430 ST JEAN DE MOIRANS

DURÉE DE L'EXERCICE exprimée en nombre de mois* 12

DURÉE DE L'EXERCICE précédent* 12

Numéro SIRET* 3 4 9 8 6 9 5 9 4 0 0 3 2 6

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 13 10 8 2 0 2 5		N-1 13 10 8 2 0 2 4	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI	3 432 347	3 585 299	3 750 090	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	150 108	374 779	464 932	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	5 808 991	808 725	616 973	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW	7 222	7 222	2 500	
	Avances et acomptes	AX	AY			5 870	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	177 679	177 679	171 315	
TOTAL (II)		BJ	BK	9 391 447	4 953 704	5 011 680	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	925 162	925 162	548 473	
	Autres créances (3)	BZ	CA	576 709	576 709	366 448	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	2 561 413	2 561 413	1 221 365	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	75 807	75 807	61 102	
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 139 091	4 139 091	2 197 388	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	9 391 447	9 092 794	7 209 068	
Renvois : (1) Dont droit au bail 3 385 299		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(0)	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quotien

Désignation de l'entreprise : CAPUCE S.A.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...552...000.....)	DA		1 552 000	1 552 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		571 807	571 807
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		155 200	155 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG		2 980 484	2 547 097
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		348 910	433 386
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		240	240
	TOTAL (I)	DL		5 608 641	5 259 729
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		6 570	800
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV		118 938	61 939
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		2 414 079	1 223 084
	Dettes fiscales et sociales	DY		860 248	638 872
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		84 319	24 644
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		3 484 154	1 949 339
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		9 092 794	7 209 068
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		3 484 154	1 949 339
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : CAPUCE S.A.										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	153	2 357	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	153	2 357	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(153)	(2 357)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	243 327	142 087	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	135 473	66 992	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	13 837 154	12 207 903	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	13 488 244	11 774 517	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	348 910	433 386	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP			
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	27 540	30 554	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK		33 774	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	90 106	2 991	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	14 214	9 216	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9						
			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7						
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39. 1-2°, al.3)								HS			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
DIVERS										16 688			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 092 794.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 13 688 097.71 Euros et dégageant un bénéfice de 348 910.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la séparation fonctionnelle entre les activités de production et de distribution, il est proposé de mettre en place une redevance de marque ("brand fee") au profit de la société Richard Pontvert, rémunérant la mise à disposition de la marque Paraboot au bénéfice de la société CAPUCE.

Cette redevance vise à :

- Rémunérer l'exploitation de la marque Paraboot, propriété de Richard Pontvert, qui bénéficie d'une notoriété historique et d'un fort positionnement sur le segment premium de la chaussure française
- Aligner la politique de prix de transfert avec les principes de pleine concurrence (article 57 du CGI, lignes directrices OCDE en matière de prix de transfert)
- Refléter la contribution respective des deux entités à la chaîne de valeur : RP assure la création, la protection et le développement de la marque, tandis que CAPUCE l'exploite commercialement.

La marque constitue un actif incorporel stratégique, justifiant une rémunération distincte, conformément aux pratiques observées dans des structures intégrées similaires (industrie du luxe, du textile et de la chaussure).

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Cession du fonds de commerce de la boutique de Cannes le 4 septembre 2025.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 534 033		
Installations générales agencements aménagements divers	5 530 268		2 191
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	793 270		
Immobilisations corporelles en cours	2 500		443 159
Avances et acomptes	5 870		77 173
TOTAL	6 331 908		522 523
Prêts, autres immobilisations financières	171 315		6 491
TOTAL	171 315		6 491
TOTAL GENERAL	14 037 257		529 014

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	8 500		7 542 533	7 542 533
Installations générales agencements aménagements divers	387 601	95 265	5 824 794	5 824 794
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 353	1 702	792 922	792 922
Immobilisations corporelles en cours	438 436	1	7 222	7 222
Avances et acomptes	83 043	0		
TOTAL	132 525	96 968	6 624 938	6 624 938
Prêts, autres immobilisations financières		128	177 679	177 679
TOTAL		128	177 679	177 679
TOTAL GENERAL	124 025	97 096	14 345 150	14 345 150

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	154 976	98 653		253 629
Installations générales agencements aménagements divers		5 011 274	172 663	95 266	5 088 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		695 291	26 730	1 702	720 319
TOTAL		5 706 565	199 393	96 967	5 808 991
TOTAL GENERAL		5 861 541	298 046	96 967	6 062 620
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	98 653			
Instal.générales agenc.aménag.divers		172 663			
Matériel de bureau informatique mobilier		26 730			
TOTAL		199 393			
TOTAL GENERAL		298 046			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	240				240
TOTAL	240				240

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 164 036	164 791			3 328 827
TOTAL	3 164 036	164 791			3 328 827
TOTAL GENERAL	3 164 276	164 791			3 329 067
Dont dotations et reprises d'exploitation		164 791			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	177 679	0	177 679
Autres créances clients	925 162	925 162	
Taxe sur la valeur ajoutée	327 009	327 009	
Groupe et associés	24 191	24 191	
Débiteurs divers	225 509	225 509	
Charges constatées d'avance	75 807	75 807	
TOTAL	1 755 356	1 577 677	177 679

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 570	6 570		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 414 079	2 414 079		
Personnel et comptes rattachés	382 152	382 152		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	165 542	165 542		
Impôts sur les bénéfices	11 533	11 533		
Taxe sur la valeur ajoutée	240 761	240 761		
Autres impôts taxes et assimilés	60 260	60 260		
Groupe et associés	118 938	118 938		
Autres dettes	84 319	84 319		
TOTAL	3 484 154	3 484 154		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	97 000			97 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
DROITS AU BAIL	6 230 275			6 230 275	2 741 456
FONDS DE COMMERCE	685 827		101 545	787 372	587 371
Total	6 916 102		101 545	7 017 647	3 328 827

La valeur des droits au bail est enregistrée au prix d'acquisition. Si cette valeur est inférieure au prix du marché, une provision est alors pratiquée.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie des immobilisations.
Les principaux taux utilisés sont les suivants :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3, 4, 5, 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	464 287
Autres créances	165 137
Total	629 424

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 256 190
Dettes fiscales et sociales	443 586
Autres dettes	17 117
Total	1 716 892

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	75 807
Total	75 807

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	24 191		
Emprunts et dettes financières diverses	118 938		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
MARCHANDISES	13 175 232
PRESTATIONS SERVICES	512 865
Total	13 688 097

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	12 840 299
EXPORT/UE	847 799
Total	13 688 098

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	30
Ouvriers	19
Total	56

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		29 366
Dont entreprises liées		27 540

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	46 119
55 à 59 ans	6 à 10 ans	64 121
45 à 54 ans	11 à 20 ans	127 128
35 à 44 ans	21 à 30 ans	14 977
moins de 35 ans	plus de 30 ans	8 483
Engagement total		260 828

Hypothèses de calculs retenues

- L'indemnité de départ à la retraite a été évaluée en tenant compte:
- de la table de mortalité 2013-2015 réglementaire prescrite par le code des Assurances
 - d'un turn-over moyen
 - de l'âge de départ à la retraite à 67 ans
 - d'un départ en retraite volontaire
 - sur la base du salaire du mois d'août
 - taux de charges sociales 35% pour les non cadres et 35% pour les cadres
 - taux d'évolution salariale : 1%
 - taux actualisation : 3.45%

« CAPUCE »

SA au capital de 1.552.000 Euros

Siège social : 65 Rue des Tuiliers – 38 430 SAINT JEAN DE MOIRANS

349 869 594 RCS GRENOBLE

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 3 FEVRIER 2026

AFFECTATION DU RESULTAT PROPOSEE ET VOTEE
EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice qui se traduit par un bénéfice net comptable de 348 910, 35 Euros, comme suit :

Au compte « Autres Réserves »

348 910, 35 €

A l'issue de la présente affectation et sur la base du bilan au 31 août 2025, les comptes de capitaux propres s'établissent comme suit :

. Capital	1 552 000
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	571 807
. Réserve légale	155 200
. Réserve statutaire ou contractuelle	
. Réserves réglementées	
. Autres Réserves	3 329 394
. Report à nouveau	
. Provisions réglementées	240

. Total	5 608 641

Déclarations de l'assemblée générale en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts :

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée ~~rejetée~~ / par ~~voix contre~~ à l'unanimité.

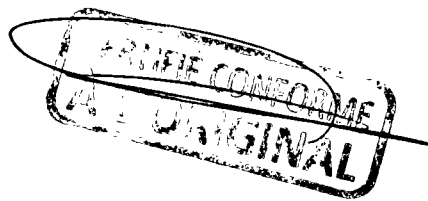
Certifié conforme
Le Président du Conseil d'Administration



BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit



CAPUCE S.A.

65, rue des Tuiliers
38430 ST JEAN DE MOIRANS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2025

CAPUCE S.A.

65, rue des Tuiliers
38430 ST JEAN DE MOIRANS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 août 2025**

A l'assemblée générale de la société CAPUCE S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CAPUCE S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Fonds de commerce et droit au bail

Les fonds de commerce et droit au bail figurent à l'actif du bilan au 31 août 2025 pour une valeur nette de 3.688.819 euros. La note « Fonds commercial » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les principes d'évaluation de la valeur d'utilité de ces éléments incorporels par la société.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre société, décrite sur la note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Le rapport de gestion et le rapport sur le gouvernement d'entreprise ne nous ayant pas été communiqués comme le prévoit l'article R. 232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement, la non-communication et la non-présentation du rapport de gestion et du rapport sur le gouvernement d'entreprise constituent une violation des dispositions des articles L.232-1, L.225-115, L.225-100 et L.225.37 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir

qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

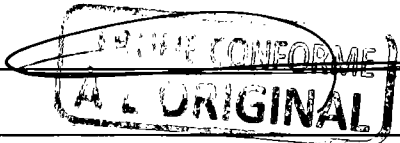
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montbonnot-Saint-Martin, le 20 janvier 2026

Jean-Philippe BRET

Commissaire aux Comptes

Signé par Jean-Philippe Bret
Le 20 janv. 2026



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2025 12			Exercice N-1 31/08/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	7 017 646	3 432 347	3 585 299	3 750 090	164 791	4.39
	Autres immobilisations incorporelles	524 887	150 108	374 779	464 932	90 153	19.39
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 617 716	5 808 991	808 725	616 973	191 752	31.08
	Immobilisations en cours	7 222		7 222	2 500	4 722	188.90
	Avances et acomptes				5 870	5 870	100.00
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	177 679		177 679	171 315	6 363	3.71
	Total II	14 345 150	9 391 447	4 953 704	5 011 680	57 976	1.16
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	925 162		925 162	548 473	376 689	68.68
	Autres créances	576 709		576 709	366 448	210 261	57.38
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 561 413		2 561 413	1 221 365	1 340 048	109.72
	Charges constatées d'avance (3)	75 807		75 807	61 102	14 704	24.07
	Total III	4 139 091		4 139 091	2 197 388	1 941 703	88.36
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	18 484 241	9 391 447	9 092 794	7 209 068	1 883 727	26.13

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 385 299
0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/08/2025 12	Exercice N-1 31/08/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 552 000)	1 552 000	1 552 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	571 807	571 807		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	155 200	155 200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 980 484	2 547 097	433 387	17.01
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	348 910	433 386	84 475	19.49
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées	240	240		
	Total I	5 608 641	5 259 729	348 911	6.63
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	6 570	800	5 770	721.25
	Emprunts et dettes financières diverses	118 938	61 939	56 999	92.02
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 414 079	1 223 084	1 190 996	97.38
	Dettes fiscales et sociales	860 248	638 872	221 376	34.65
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	84 319	24 644	59 675	242.15
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	3 484 154	1 949 339	1 534 815	78.74
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 092 794	7 209 068	1 883 727	26.13

(1) Dettes et produits constatés d'avance a moins d'un an

3 484 154

1 949 339

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2025 12			Exercice N-1 31/08/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	12 329 622	846 109	13 175 731	11 645 493	1 530 238	13.14
Production vendue de biens	499		499	360	139	38.61
Production vendue de services	511 176	1 689	512 865	337 730	175 136	51.86
Chiffre d'affaires NET	12 840 299	847 798	13 688 098	11 982 863	1 705 235	14.23
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			11 000	1 333	9 667	724.96
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			90 106	182 991	92 885	50.76
Autres produits			18 584	8 578	10 007	116.66
Total des Produits d'exploitation (I)			13 807 788	12 175 765	1 632 023	13.40
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			6 449 542	5 411 194	1 038 349	19.19
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			92 122	97 787	5 665	5.79
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			3 236 883	2 538 804	698 078	27.50
Impôts, taxes et versements assimilés			92 272	128 172	35 900	28.01
Salaires et traitements			1 973 352	1 962 459	10 893	0.56
Charges sociales			748 557	739 060	9 497	1.29
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			298 046	175 125	122 920	70.19
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			164 791	425 000	260 209	61.23
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			53 726	51 706	2 020	3.91
Total des Charges d'exploitation (II)			13 109 290	11 529 307	1 579 983	13.70
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			698 497	646 458	52 040	8.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

JB

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2025 12	Exercice N-1 31/08/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	27 541	30 555	3 014	9.86
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 826	1 583	243	15.32
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	29 367	32 138	2 772	8.62
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)		33 774	33 774	100.00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		33 774	33 774	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	29 367	1 636	31 003	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	727 864	644 821	83 042	12.88
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	153	2 357	2 204	93.50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	153	2 357	2 204	93.50
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	153	2 357	2 204	93.50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	243 327	142 087	101 240	71.25
Impôts sur les bénéfices (X)	135 473	66 992	68 481	102.22
Total des produits (I+III+V+VII)	13 837 154	12 207 903	1 629 251	13.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 488 244	11 774 517	1 713 727	14.55
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	348 910	433 386	84 475	19.49

* V compris : Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le compte rendu de mission

27 540

30 554

33 774

SODACO

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 092 794.46 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 13 688 097.71 Euros et dégageant un bénéfice de 348 910.35 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la séparation fonctionnelle entre les activités de production et de distribution, il est proposé de mettre en place une redevance de marque ("brand fee") au profit de la société Richard Pontvert, rémunérant la mise à disposition de la marque Paraboot au bénéfice de la société CAPUCE.

Cette redevance vise à :

- Rémunérer l'exploitation de la marque Paraboot, propriété de Richard Pontvert, qui bénéficie d'une notoriété historique et d'un fort positionnement sur le segment premium de la chaussure française ;
- Aligner la politique de prix de transfert avec les principes de pleine concurrence (article 57 du CGI, lignes directrices OCDE en matière de prix de transfert) ;
- Refléter la contribution respective des deux entités à la chaîne de valeur : RP assure la création, la protection et le développement de la marque, tandis que CAPUCE l'exploite commercialement.

La marque constitue un actif incorporel stratégique, justifiant une rémunération distincte, conformément aux pratiques observées dans des structures intégrées similaires (industrie du luxe, du textile et de la chaussure).

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Cession du fonds de commerce de la boutique de Cannes le 4 septembre 2025.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 534 033		
Installations générales agencements aménagements divers	5 530 268		2 191
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	793 270		
Immobilisations corporelles en cours	2 500		443 159
Avances et acomptes	5 870		77 173
TOTAL	6 331 908		522 523
Prêts, autres immobilisations financières	171 315		6 491
TOTAL	171 315		6 491
TOTAL GENERAL	14 037 257		529 014

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	8 500		7 542 533	7 542 533
Installations générales agencements aménagements divers	387 601	95 265	5 824 794	5 824 794
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 353	1 702	792 922	792 922
Immobilisations corporelles en cours	438 436	1	7 222	7 222
Avances et acomptes	83 043	0		
TOTAL	132 525	96 968	6 624 938	6 624 938
Prêts, autres immobilisations financières		128	177 679	177 679
TOTAL		128	177 679	177 679
TOTAL GENERAL	124 025	97 096	14 345 150	14 345 150

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	154 976	98 653		253 629
Installations générales agencements aménagements divers		5 011 274	172 663	95 266	5 088 672
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		695 291	26 730	1 702	720 319
TOTAL		5 706 565	199 393	96 967	5 808 991
TOTAL GENERAL		5 861 541	298 046	96 967	6 062 620
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	98 653			
Instal.générales agenc.aménag.divers		172 663			
Matériel de bureau informatique mobilier		26 730			
TOTAL		199 393			
TOTAL GENERAL		298 046			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	240				240
TOTAL	240				240

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	3 164 036	164 791			3 328 827
TOTAL	3 164 036	164 791			3 328 827
TOTAL GENERAL	3 164 276	164 791			3 329 067
Dont dotations et reprises d'exploitation		164 791			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	177 679	0	177 679
Autres créances clients	925 162	925 162	
Taxe sur la valeur ajoutée	327 009	327 009	
Groupe et associés	24 191	24 191	
Débiteurs divers	225 509	225 509	
Charges constatées d'avance	75 807	75 807	
TOTAL	1 755 356	1 577 677	177 679

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 570	6 570		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 414 079	2 414 079		
Personnel et comptes rattachés	382 152	382 152		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	165 542	165 542		
Impôts sur les bénéfices	11 533	11 533		
Taxe sur la valeur ajoutée	240 761	240 761		
Autres impôts taxes et assimilés	60 260	60 260		
Groupe et associés	118 938	118 938		
Autres dettes	84 319	84 319		
TOTAL	3 484 154	3 484 154		

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	97 000			97 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
DROITS AU BAIL	6 230 275			6 230 275	2 741 456
FONDS DE COMMERCE	685 827		101 545	787 372	587 371
Total	6 916 102		101 545	7 017 647	3 328 827

La valeur des droits au bail est enregistrée au prix d'acquisition. Si cette valeur est inférieure au prix du marché, une provision est alors pratiquée.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie des immobilisations. Les principaux taux utilisés sont les suivants :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	15 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3, 4, 5, 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	464 287
Autres créances	165 137
Total	629 424

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 256 190
Dettes fiscales et sociales	443 586
Autres dettes	17 117
Total	1 716 892

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	75 807
Total	75 807

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan
(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres créances	24 191		
Emprunts et dettes financières diverses	118 938		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net
(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
MARCHANDISES	13 175 232
PRESTATIONS SERVICES	512 865
Total	13 688 097

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	12 840 299
EXPORT/UE	847 799
Total	13 688 098

Effectif moyen
(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Agents de maîtrise et techniciens	30
Ouvriers	19
Total	56

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		29 366
Dont entreprises liées		27 540

ANNEXE

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	46 119
55 à 59 ans	6 à 10 ans	64 121
45 à 54 ans	11 à 20 ans	127 128
35 à 44 ans	21 à 30 ans	14 977
moins de 35 ans	plus de 30 ans	8 483
Engagement total		260 828

Hypothèses de calculs retenues

- L'indemnité de départ à la retraite a été évaluée en tenant compte:
- de la table de mortalité 2013-2015 réglementaire prescrite par le code des Assurances
 - d'un turn-over moyen
 - de l'âge de départ à la retraite à 67 ans
 - d'un départ en retraite volontaire
 - sur la base du salaire du mois d'août
 - taux de charges sociales 35% pour les non cadres et 35% pour les cadres
 - taux d'évolution salariale : 1%
 - taux actualisation : 3.45%